

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

95^e CONSEIL D'ADMINISTRATION (10 MAI 2023)

Débat 'La place du vélo en Europe' - Rapport d'activité 2022 – Partenariat avec l'Université Gustave Eiffel



Strasbourg, le 10 mai 2023 – Sous la présidence de **M. Patrice VERGRIETE**, le Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) s'est réuni le 10 mai 2023 à Strasbourg.

Débat 'La place du vélo en Europe'

Cette première délocalisation du Conseil d'administration au plus proche des opérations financées par l'Etat via l'AFIT France était l'occasion de souligner les enjeux européens de la décarbonation des transports. Ainsi, en partenariat Mme **Fabienne KELLER**, députée européenne et l'association '**Mai à vélo**', l'AFIT France a organisé une matinée dédiée au vélo : Une **50aine de cyclistes** ont commencé la journée par un parcours les conduisant de la cathédrale au Parlement européen en passant par des infrastructures de transport financées avec une participation de l'Etat. Ensuite, quelques jours après l'annonce de la Première ministre du [Plan vélo et marche 2023-2027](#), une **conférence sur la place du vélo en Europe au Parlement européen** a rassemblé décideurs, scientifiques et utilisateurs européens, nationaux et locaux (programme ci-joint). Les lauréats du 2^e hackathon européen relatif au mobilités durables ont eu l'occasion à présenter leur projet 'Be-hold'.

Echange avec Voies navigables de France

Accueilli dans les locaux de la direction territoriale de **Voies navigables de France**, M Renaud SPAZZI, directeur général adjoint, a souligné les enjeux de la modernisation et de la régénération des infrastructures fluviales accélérés grâce aux fonds du plan de relance en 2021 et 2022. Avant l'arrivée du tour de vélo au Parlement européen, les cyclistes ont visité le chantier en cours du barrage à aiguilles de la Robertsau, co-financé par la région Grand Est, le Port Autonome de Strasbourg, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et l'Etat (AFIT France).

Partenariat avec l'Université Gustave Eiffel

M. **Gilles ROUSSEL**, Président de l'Université Gustave Eiffel, a participé au Conseil d'administration. Il est revenu sur le partenariat initié avec l'AFIT-France ayant permis l'organisation du **colloque européen 2022** 'décarbonation des mobilités et financement des infrastructures de transport' pendant la Présidence française du Conseil de l'Union européenne ainsi que la mise en place depuis 2 ans d'un hackathon associant les étudiants et étudiantes de l'Université Gustave Eiffel et de ses universités partenaires en Europe. Ce **hackathon européen** invite ces étudiants et étudiantes, professionnels de demain, à réfléchir aux défis de la mobilité durable et à envisager des solutions tenant compte de l'ensemble des enjeux (économiques, sociaux, environnementaux), dans une approche globale. Ce partenariat s'inscrit dans les missions de formation, mais aussi d'appui aux politiques publiques de l'université, en lien avec ses domaines d'excellence que sont la ville et les transports. Le partenariat entre l'UGE et l'AFIT France continuera dans les années à venir, notamment par la mise en place d'une troisième édition du Hackathon en 2024 et par la tenue de conférences.

Rapport d'activité 2022

Le Conseil d'administration a approuvé le rapport d'activité 2022 qui s'inscrit dans le respect de la trajectoire de la loi d'orientation des mobilités (LOM), de la mise en œuvre du plan de relance et du financement des grands projets structurants : le canal Seine-Nord Europe et le tunnel Lyon-Turin.

2/3 des dépenses de l'AFIT France ont bénéficié aux modes alternatifs à la route :

- 63,6% des autorisations d'engagement (AE) -> fer : 33,2% ; transports en commun et mobilités actives : 22,3% ; transport fluvial et ports maritimes : 8,1%
- 66,1% des crédits de paiement (CP) -> fer : 38,0% ; transports en commun et mobilités actives : 16,3% ; transport fluvial et ports maritimes : 11,8%.

Le budget 2022 marque le plus haut niveau des financements au profit des infrastructures de transport depuis la création de l'Agence et une hausse de plus de 50% depuis 2017.

En 2022, la **dépense totale** des AE et des CP pour l'exercice 2022 s'élève à : **3 766 M€** en **AE** et **3 288 M€** en **CP**. Selon les différents modes :

- Transport ferroviaire : AE : 1 317 M€ ; CP : 1 059 M€ ;
- Infrastructures routières : AE : 1 251 M€ ; CP : 1 250 M€ ;
- Transports collectifs et mobilités actives : AE : 840 M€ ; CP : 536 M€ ;
- Voies navigables et ports maritimes : AE : 305 M€ ; CP : 388 M€ ;
- Programmes exceptionnels et littoral : AE : 53 M€ ; CP : 55 M€.

Les **ressources affectées** étaient générées par des recettes provenant des mobilités routières et aériennes : une partie de la TICPE (38,5%), les concessions autoroutières (18,7%), une partie des amendes radar (5,5%) et pour la première fois, d'une contribution solidaire sur les billets d'avion (4,3%). Pour le financement du plan de relance, l'Agence a bénéficié de subventions budgétaires (20,4%). Enfin, l'Agence a bénéficié de dotations et recettes exceptionnelles (2,6%).

Le rapport d'activité sera diffusé et mis en ligne prochainement.

Budget rectificatif n°1 pour 2023

Le premier budget rectificatif pour l'exercice 2023 a acté une hausse de plus de 290M€ d'autorisations d'engagements.

Conventions de financement approuvées

Le Conseil d'administration a approuvé la troisième vague de conventions au titre de l'année 2023 : **20 conventions / avenants de financement** pour une valeur de plus de 505 M€. Ces conventions et avenants portaient sur deux modes, le ferroviaire (fret et voyageurs) et les transports en commun.

Mise en œuvre du 4ème appel à projet 'transports en commun'

Dans le cadre du 4ème appel à projets « transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux », l'Etat a retenu 162 projets portés par les collectivités territoriales pour un montant global de 900M€ marquant le soutien pour les politiques de mobilité durable. A ce jour 49 projets ont été conventionnés entre les bénéficiaires, l'Etat et l'AFIT France.

Focus sur la région Grand Est (4ème appel à projets TCSP)

Pour la région Grand Est, dans le domaine des transports collectifs, ce sont 2 projets de tramways, 9 projets de bus à haut niveau de service (BHNS), 4 projets de pôles multimodaux (PEM) qui ont été retenus lors du dernier appel à projets arrêté en 2021 pour un montant d'aides de 92,06 M€.

Mise en œuvre du plan de relance

Le Conseil d'administration a pris connaissance de l'avancement de la mise en œuvre du **plan de relance** / volet transport. Fin 2022, sur 3,06 milliards d'euros : toutes les autorisations d'engagements (AE) ont été consommées à l'exception d'une partie des AE réservées pour le 4^{ème} appel à projets TCSP qui ont été reportées en 2023. Près de la moitié des crédits de paiement a été exécutée. Lors du Conseil d'administration du 10 mai 2023, 56 millions d'euros ont été engagés en faveur de plusieurs collectivités (Toulouse, Annemasse, Grenoble, Montpellier, Le Mans, Brest).

Agenda

Le prochain Conseil d'administration se tiendra le **28 juin 2023**.

Sur l'AFIT France : L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) est un établissement public national ayant pour mission de participer au financement de projets d'infrastructures de transport et de mobilités. Ses champs d'intervention vont de la ligne à grande vitesse (LGV), des infrastructures routières, des transports en commun, des ports maritimes et voies navigables, à la continuité cyclable en passant par le littoral.

L'AFIT France met en œuvre la programmation de la loi d'orientation des mobilités (LOM), de grands projets structurants (canal Seine Nord Europe, tunnel transalpin Lyon-Turin) et le volet transports du plan de relance.

Le budget annuel de l'Agence est près de 4 milliards d'Euros. L'AFIT France est gouvernée par un Conseil d'administration dont le président est nommé par le Président de la République. Le budget de l'agence provient de recettes affectées : taxes sur les carburants et le transport aérien, taxe et redevance versées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes, amendes des radars automatiques et contribution du secteur aérien.

Pour en savoir plus : www.afit-france.fr. Vous y trouverez notamment : les rapports d'activité – le rapport d'activité 2022 sera mis en ligne prochainement, les Actes du colloque européen du 22 février 2022 « Décarbonation des Mobilités », les budgets, les communiqués de presse, le relevé des délibérations du Conseil d'administration ...

Contacts presse du ministère des Transports

Tél : 01 40 81 12 28

Mél : presse.mt@transport.gouv.fr

Contact presse de l'AFIT France

Tél : 01 40 81 10 61

Mél : katrin.moosbrugger@afit-france.fr

Mai à vélo...roule pour l'Europe à Strasbourg

Programme :

8h : Départ de la Cathédrale pour un parcours de 5km à vélo organisée par le Strasbourg Vélo Club et commentée par Jean-Luc Marchal

8h30 : Accueil au Parlement européen pour les personnes ne participant à la balade à vélo

8h55 : Photo devant le Parlement européen

9h10 : Accueil par Fabienne Keller députée européenne et questeuse et Patrice Vergriete, président de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transports de France (AFIT France)

9h15 : Propos introductifs par Josiane Chevalier, préfète de la région Grand-Est, préfète du Bas-Rhin

9h25 : Pitch des Lauréats du 2ème hackathon européen coorganisé par l'AFIT France et l'Université Gustave Eiffel. Introduction par Gilles Roussel, président de l'Université

9h35 – 11h15 : Tables-rondes sur la place du vélo en Europe

- Introduction par Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

9h45 – 10h30 - Infrastructures et financements. Quels besoins en infrastructures cyclables pour décarboner les mobilités sur les territoires ? Modération par Patrice Vergriete

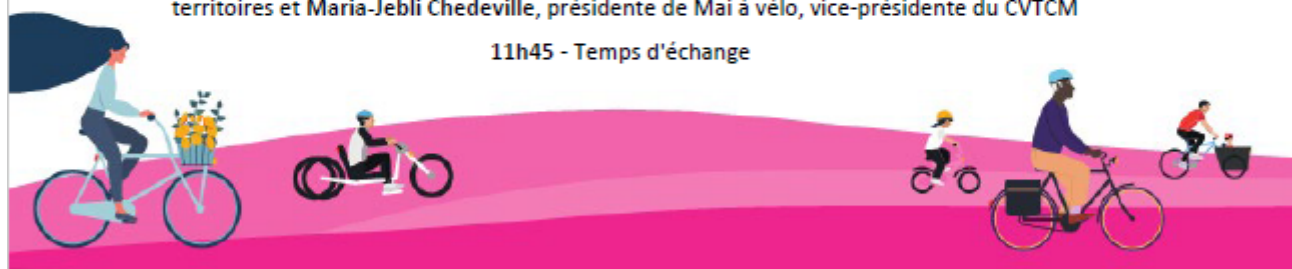
- Laurence Muller-Bronn, sénatrice du Bas-Rhin, vice-présidente de Vélo & Territoires
- Thibaud Philipps, vice-président de la région Grand-Est, en charge des transports et des mobilités durables
- Alain Jund, vice-président de l'Eurométropole en charge des mobilités, membre du bureau du Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables (CVTCM)
- Céline Scornavacca, administratrice de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

10h30 - 11h15 - Chantiers européens. Quelles politiques européennes pour accélérer le développement du vélo ? Modération par Fabienne Keller

- Pascal Canfin, député européen et président de la commission environnement du Parlement européen
- Karima Delli, députée européenne et présidente de la commission transport au Parlement européen
- Philip Amaral, directeur des politiques et développements à la Fédération Européenne de Cyclisme (ECF)
- Claire Pelgrims, docteure en art de bâtir et urbanisme de l'Université libre de Bruxelles

11h30 : Conclusion par Thierry Coquil, Directeur général des infrastructures, des transports, et des mobilités (DGITM) au sein des ministères de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et Maria-Jeblí Chedeville, présidente de Mai à vélo, vice-présidente du CVTCM

11h45 - Temps d'échange



Membres du collectif



Partenaires

